

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de procurations : 5

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

### **Membres absents :**

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	
Madame Monique BAYARD	

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

**UFR Sciences de santé - Projet de candidature à l'AMI Compétences & Métiers d'Avenir en Santé Numérique – demande de subvention**

L'UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne envisage de candidater à la 2ème vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » du 4e Programme d'investissements d'avenir « Innovation Santé 2030 ».

Suite à l'émergence d'une filière de formations en IA Santé initiée dans le cadre du Technopole Santenov, l'UFR Sciences de santé entend à travers cette candidature développer de nouvelles formations en santé numérique sur notre territoire. Elle a réuni pour cela un consortium public-privé d'envergure incluant la Métropole de Dijon, le CHU Dijon Bourgogne, le Centre Georges-François Leclerc, différents laboratoires de l'Université de Bourgogne, les écoles d'ingénieurs ESEO et CESI et les entreprises en Santé du Pôle BFCare et le Hub Emplois & Compétences des industries de santé.

Afin d'être en capacité de monter ce projet dans les délais impartis (avant le 05/07/22) et de répondre de façon adéquate aux exigences de cet appel d'offre, le Doyen de l'UFR Sciences de santé fait appel à un cabinet spécialisé dans ce type d'opérations pour un coût de 15 000 €.

Le Doyen de l'UFR Sciences de santé a sollicité par courrier du 18 mars dernier Dijon Métropole pour un soutien financier à hauteur de 50% du budget de cette prestation externe soit une subvention de 7500 €.

Cette subvention de 7500 € est inscrite au budget prévisionnel 2022.

**LE BUREAU,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'UFR des Sciences de santé de l'Université de Bourgogne, une subvention de 7500 € au titre de l'appui au projet candidat à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir en Santé Numérique du programme Innovation Santé 2030 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN      POUR : 37                                      ABSTENTION : 0  
                    CONTRE : 0                                      NE SE PRONONCE PAS : 0  
                    DONT 5 PROCURATION(S)